

[Text]

steering committee of 10, I will go ahead, but I am open to discussion. Mr. Leblanc.

M. Leblanc (Laurier): Monsieur le président, le comité directeur des autres comités que vous mentionnez compte 6 ou 8 membres. Cela provient du fait que ces comités ne comprennent que 20 membres, alors que le nôtre en compte 30. Je pense qu'il peut être intéressant de laisser cela comme c'était, 10 personnes, et de garder le reste tel quel, à moins que quelqu'un ne s'y oppose. Mais cela fait un tiers, et les autres sous-comités constituent aussi à peu près un tiers de la représentation. Je pense donc que nous pourrions conserver cette proportion.

Le président: Monsieur Wagner.

M. Wagner: Sur ce point, nous sommes d'avis que pour une meilleure efficacité et un peu plus de souplesse, nous devrions avoir un comité directeur beaucoup plus restreint et par conséquent, de ce côté-ci, nous serions prêts à accepter votre formule selon laquelle il y aurait deux représentants de l'opposition officielle, plus les personnes que vous avez mentionnées.

The Chairman: Are there any other comments before I put the question to you? Let us say that instead—to start on a very good footing, why should we make a proposal to see a first motion and defeat it or carry it—could we not make a consensus, unless Mr. Leblanc . . .

• 0950

Mr. Leblanc (Laurier): I would agree, Mr. Wagner.

The Chairman: If Mr. Leblanc agrees, I think it is a good start.

Mr. Wagner: I move that the steering committee consist of eight members of the Committee: the Chairman; Vice-Chairman; two Liberals; two members of the Official Opposition; one member of the NDP and one member of the Creditiste.

Motion agreed to.

Mr. Marceau: I move that 1000 copies of this Committee's Minutes of Proceedings and Evidence be printed.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): On a point of order, I am wondering whether we could have some account from the Clerk as to how many copies were left over from the previous session. I think it was 1,000 for the previous session, except for the subcommittee, which was probably more.

The Chairman: We will check on that and I will return to you on this question.

Mr. Brewin.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, what I have to say is by way of a suggestion to you and not a motion—and that is there are at least two matters which we dealt with previously in the Committee: one has been already mentioned, a sub-committee on development. My recollection is that we recommended such a committee be reconstituted at the new session, and I was wondering therefore if you could in your capacity as Chair-

[Interpretation]

soulever des difficultés, mais je m'en remets à vous. Si vous préférez un comité directeur composé de dix membres, j'accepterai votre décision, mais je suis prêt à entendre vos opinions. Monsieur Leblanc.

Mr. Leblanc (Laurier): Mr. Chairman, the other committees you were talking about have a steering committee of 6 or 8 members because these committees have only 20 members, whereas ours has 30. I think perhaps it would be better to leave it as it was, namely with 10 members, with the same party representation, unless someone has any objections. This means a third of our Committee, and for other subcommittees, they also include practically one-third of the whole Committee. I believe that we could keep this proportion.

The Chairman: Mr. Wagner.

Mr. Wagner: On this point, we are of the opinion that for better efficiency and more flexibility, we should have a smaller steering committee, so we would be ready, at least on our side, to accept your formula including two representatives from the Official Opposition, plus the persons you mentioned.

Le président: Quelqu'un a-t-il un mot à ajouter avant que nous passions au vote? Cependant, pourquoi proposer une première motion qui serait rejetée ou adoptée? Ne pourrions-nous pas nous mettre d'accord, à moins que M. Leblanc . . .

M. Leblanc (Laurier): Je suis d'accord, monsieur Wagner.

Le président: Si M. Leblanc est d'accord, je crois que tout ira bien.

M. Wagner: Je propose que le comité directeur soit composé de huit membres du Comité: le président, le vice-président, deux libéraux, deux membres de l'opposition officielle, un membre du NPD et un créditiste.

La motion est adoptée.

M. Marceau: Je propose que 1,000 exemplaires des procès-verbaux et témoignages du Comité soient imprimés.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'invoque le Règlement. Je me demande si le greffier ne pourrait pas nous donner des détails quant au nombre d'exemplaires en trop au cours de la dernière session. Je crois que nous avons alors 1,000 exemplaires, sauf pour le sous-comité, qui en exigeait probablement davantage.

Le président: Nous allons vérifier et je vous donnerai une réponse plus tard.

Monsieur Brewin.

M. Brewin: Monsieur le président, j'aurais une suggestion à faire, et non pas une motion à offrir, car j'ignore si nous avons le droit de proposer une telle motion. Il y a au moins deux domaines dont nous avons déjà traité au Comité; nous venons d'en mentionner un, soit un sous-comité sur le développement. Si ma mémoire est bonne, nous avons recommandé de reconstituer un tel comité à la nouvelle session, et je me demande